

Zeitschrift: Revue Militaire Suisse
Herausgeber: Association de la Revue Militaire Suisse
Band: 31 (1886)
Heft: 13

Buchbesprechung: Bibliographie

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 04.12.2024

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

» Enfin, il ne faut pas oublier qu'à la suite de leurs défaites successives, les Turcs ont perdu confiance en eux-mêmes; un grand nombre d'officiers et de soldats n'ont même plus foi dans l'avenir de l'empire ottoman. Le fanatisme sur lequel on a échafaudé tant de légendes est inconnu à la masse de la population. Dans toutes les classes de l'Islam, l'observateur constate l'abattement et le découragement. Chacun est persuadé que tous les sacrifices en vue du maintien de la domination turque sont vains, et que les effusions de sang pour une cause abandonnée d'Allah sont inutiles.

» Les ulémas ont beau prêcher que le croyant qui meurt dans la lutte contre les infidèles est reçu au paradis de Mahomet par de ravissantes houris, le paysan ou le bourgeois turc est comme notre landwehrien : il aime sa femme et ses enfants sur cette terre et il les préfère à toutes les houris du paradis. »

Nous devons ajouter à ce tableau peu avantageux pour les officiers généraux turcs qu'un projet de réorganisation de l'armée turque a été arrêté définitivement par le conseil des ministres et a reçu la sanction du sultan. Le tirage au sort est aboli. Le service militaire est obligatoire pour tous les musulmans de 20 à 40 ans, sauf pour ceux habitant la ville de Constantinople, qui ont toujours été exemptés du service militaire et qui continuent à jouir du bénéfice de cette exemption.



BIBLIOGRAPHIE

Quelques mots de réponse à la brochure intitulée : « les Expériences de Bucharest, » par le commandant MOUGIN, ancien chef du service des cuirassements. Paris, Masson, juin 1886, 45 pages in-8.

Réplique à la brochure du commandant Mougin, par Julius von SCHÜTZ, ingénieur. Potsdam, octobre 1886, 32 pages in-8.

La tourelle de St-Chamond et la coupole Gruson aux expériences de Bucharest, par E. BOSCH, capitaine d'artillerie. Paris, Berger-Levrault, 1886. 86 pages in-8, avec planches.

L'artillerie Krupp et l'artillerie de Bange, par le lieutenant-colonel HENNEBERT, ancien professeur aux Ecoles de St-Cyr, des Mines et des Ponts et Chaussées. Paris, Masson, 1886. 48 pages in-8.

Occupons-nous d'abord des deux premières brochures.

Au mois de mai dernier M. von Schütz publia dans les *Neue militärische Blätter*, puis en un ouvrage à part, un récit des expériences de Bucharest, sorte d'apologie de la coupole allemande, renfermant certaines inexactitudes. C'est celles-ci que M. Mougin s'est chargé de corriger. Dans sa brochure il combat et réfute une à une les conclusions de M. von Schütz et arrive aux conclusions ci-après :

« 1^o Au point de vue de l'économie, les coupoles cuirassées doivent être à deux canons, ce que la pratique universelle a déjà admis ;

» 2° Tous les mouvements que ces appareils peuvent prendre doivent être *limités* et *déterminés*, condition fondamentale à laquelle une bonne machine doit satisfaire, qu'elle soit *civile* ou *militaire*; et qui, dans le cas particulier des tourelles, est *indispensable* pour que ces machines puissent faire du tir *indirect*, le seul efficace et le seul avec lequel on soit en état, aujourd'hui, d'assurer la défense des places;

» 3° Il est *nécessaire* que les mécanismes intérieurs soient indépendants du cuirassement et ne puissent être intéressés dans les déformations que subit inévitablement la partie de l'ouvrage directement exposée au choc des projectiles;

» 4° La coupole Schumann, ne satisfaisant à aucune de ces conditions, est une *mauvaise machine* qui, même exécutée avec soin, sera toujours impropre au tir indirect et ne pourra faire un tir direct admissible, que réduite à un seul canon;

» 5° La coupole française est une *bonne machine* qui, perfectionnée comme on l'a vu dans les pages précédentes, remplit toutes les conditions qu'on est en droit d'exiger d'un engin de cette nature.»

Ces conclusions ont, sans doute, été celles de la commission officielle de Bucharest, puisque cette commission a rejeté *à l'unanimité* la tourelle Schumann et qu'à la majorité de six voix contre trois, elle a accepté, même sans amélioration, la coupole française.

Les principales objections faites à la tourelle française étaient relatives à sa forme extérieure qui, comme on sait, était cylindrique, et à son diamètre qu'on trouvait trop petit. M. Mougin donne dans sa brochure la description d'un nouveau modèle dans lequel le cuirassement mobile affecte la forme d'une calotte sphérique et dont le diamètre a été augmenté de 1 m. 20. Il déclare d'ailleurs avoir toujours considéré la question de la forme extérieure comme secondaire.

Jusqu'ici tout est fort bien. Mais M. von Schütz ne s'est pas tenu pour battu; il est revenu à la charge avec une nouvelle brochure dans laquelle il contre-réfute, si nous pouvons nous exprimer ainsi, bon nombre des arguments du commandant Mougin et arrive à des conclusions diamétralement opposées à celles de son adversaire. Qu'on nous permette de les reproduire ici :

« La coupole Gruson *avait* des défauts, mais celle de St-Chamond *était* une faute et cela parce qu'elle était construite comme machine et non comme engin de guerre; dans le nouveau projet français, ce défaut n'est pas écarté, mais maintenu intégralement malgré la forme extérieure plus favorable empruntée à la coupole Gruson. »

Sans nous attarder à discuter les principes des deux systèmes et leur forme extérieure, nous ferons observer que nous ne comprenons pas pourquoi la tourelle française, qui a mieux tiré et mieux résisté au feu que sa rivale, ne serait pas un engin de guerre?

Serait-ce parce qu'elle ne vient pas d'Allemagne?

Des contradictions constantes entre les deux écrits résulte une situation assez embarrassante pour le lecteur. Ainsi, à propos du tir du 22 décembre, MM. Mougin et von Schütz, qui garantissent tous deux l'exactitude de leurs notes, donnent des résultats sensiblement différents. Même fait se reproduit plusieurs fois.

Aussi, si l'on veut se donner une idée bien nette des expériences, ne faut-il pas consulter uniquement ces deux brochures, quels que soient d'ailleurs leurs mérites respectifs, mais encore celle du capitaine Bosch¹, exempte de toute polémique et empreinte d'une grande impartialité.

M. Bosch débute par quelques pages sur la nécessité des abris métalliques et sur les conditions auxquelles doit satisfaire une coupole. Nous transcrivons ce dernier passage :

« Les conditions auxquelles doit satisfaire une tourelle sont multiples. La première est celle d'une résistance suffisante au tir ennemi et à son propre tir ; viennent ensuite les conditions de protection donnée au personnel et au matériel. Ce sont là les propriétés défensives et passives de l'ouvrage. Mais un engin de cette nature doit posséder encore d'autres qualités, d'un caractère offensif et actif, qui lui donnent sa valeur comme instrument de combat, et qui sont dès lors encore plus importantes que les premières. A ce point de vue, la tourelle doit permettre un tir rapide et précis, un service intérieur facile ; ses mécanismes de rotation et de pointage seront assez sensibles pour que l'on puisse effectuer les plus petites corrections de tir ; ils doivent d'ailleurs être absolument à l'abri, non seulement du feu ennemi, mais même de toute détérioration accidentelle ; le personnel ne doit pas être incommodé par le tir, en d'autres termes, il faut que la tourelle soit habitable ; elle doit encore être disposée de telle sorte que les pièces ne soient gênées en rien par le choc des projectiles sur la cuirasse et qu'elles puissent continuer leur tir sans entrave jusqu'au dernier moment de la lutte et jusqu'à la ruine totale de l'ouvrage. »

Après cela vient la description minutieuse des deux coupoles et le récit détaillé des expériences ; comme nous en avons déjà donné un résumé dans notre numéro d'avril, nous y renvoyons nos lecteurs. Cependant, pour compléter les indications que nous y donnons, nous croyons utile de reproduire ici la dernière page de M. Bosch, qui nous paraît résumer la question d'une manière très complète :

« Les expériences de Cotroceni nous montrent les inconvénients graves de la construction Schumann, qui relie intimement les bouches à feu à la cuirasse, transforme la force vive du recul en une série d'oscillations de tout le système, fait généralement usage du pointage direct, et n'emploie aucun mécanisme facilitant la manœu-

¹ Extrait de la *Revue d'artillerie*, de juillet et août.

vre. La forme seule de la coupole soumise aux essais paraît favorable, et encore faudrait-il que les voussoirs fussent assemblés sans vis ni boulons, de façon que les projections constatées durant les expériences fussent évitées. On doit aussi prendre en considération que le fer, que l'on est obligé de forger pour lui donner sa double courbure, est sujet à perdre, dans cette opération, certaines de ces qualités.

Les expériences font ressortir, d'autre part, les avantages sérieux que présentent les principes de construction de la tourelle de Saint-Chamond : indépendance des canons et du blindage mobile absolument soustrait, de cette façon, à l'influence du recul ; usage du pointage indirect ; emploi de mécanismes hydrauliques facilitant et accélérant l'exécution des détails du service. Grâce à cette organisation, la tourelle a rempli d'une façon satisfaisante, à Bucharest, le plus grand nombre des conditions que l'on est en droit d'exiger d'un bon cuirassement tournant. On pourrait l'améliorer encore, en augmentant son diamètre et peut-être en modifiant sa forme.¹ »

Ajoutons que la garnison de guerre de la tourelle française est de 29 hommes : cependant on n'a jamais employé plus de 20 hommes pendant les expériences ; ce chiffre pourrait même être réduit à 17. La coupole Gruson ne nécessite, d'après les indications des constructeurs, que 14 hommes, mais aucun relai n'étant compris, ce nombre devrait probablement être augmenté pour un tir prolongé.

Il nous reste à examiner un quatrième ouvrage, celui du lieutenant-colonel Hennebert, qui n'est certes pas le moins intéressant.

Deux mots d'abord sur les circonstances qui ont provoqué sa publication.

On se souvient qu'il y a deux ans environ le gouvernement serbe mit au concours la fourniture d'un nouveau matériel d'artillerie, et que la commission d'expériences, unanime, adopta le canon de Bange de préférence au canon Krupp.

Le fabricant allemand, mécontent de sa défaite, a soutenu par la voie des journaux que son matériel était de beaucoup supérieur à celui de l'usine Cail, qui ne lui aurait été préféré que grâce à des facilités de paiement.

Ce sont ces affirmations que M. Hennebert est venu réduire à néant. Après avoir prouvé par des faits la supériorité du canon de Bange, et montré la manière peu loyale dont l'usine Krupp fait concurrence aux maisons rivales, il est amené incidemment, à propos du canon de siège français de 155, à parler des expériences de Bucharest. Il décrit successivement les différents modèles de tourelle Mougin, particulièrement en ce qui concerne le dispositif de mise en

¹ C'est ce qui a été réalisé dans le nouveau modèle, dont nous avons dit deux mots plus haut.

batterie et le pointage, et constate que les canons de 155 employés à Bucharest ont toujours bien fonctionné, même après un tir prolongé.

M. Hennebert fait ensuite à grands traits l'historique des canons Krupp et constate que de tout temps ils ont été sujets à éclater. Pour ne citer qu'un exemple, notons que sur 70 pièces en batterie contre le front sud-ouest de Paris lors du siège, 36 ont été mises hors de service en 15 jours du seul fait de leur tir.

En étudiant les procédés métallurgiques de l'usine Krupp et le système de fermeture de ses canons, M. Hennebert arrive à conclure que c'est à celui-ci qu'on doit attribuer la fréquence des accidents. Ce qui contribue à donner du poids à cette opinion, c'est que l'Angleterre, les Etats-Unis, les Etats scandinaves ont, après étude, condamné le système Krupp.

Voici en quels termes M. Hennebert termine son ouvrage :

« Si l'on établissait par ordre de mérite un tableau des matériels d'artillerie des puissances européennes, le matériel Krupp ne serait certainement point placé en tête de liste..... Les officiers allemands ne font eux-mêmes aucune difficulté de reconnaître que le matériel d'artillerie actuellement en service constitue la partie faible de leur puissante organisation militaire. »

Bullard Repeating arms Co. Springfield, Mass. Matches 1st and 2d.

Ceci est le titre d'un curieux et magnifique prospectus illustré que nous recevons de Springfield pour deux concours de tir offerts par la grande compagnie des armes à répétition Bullard et C^e à toutes les sociétés militaires et civiles de tir des Etats-Unis et du Canada. Le règlement, en 24 articles, est fort appétissant. Les premiers prix consistent en carabines Bullard, soit à répétition, soit à chargement simple. Le premier concours aura lieu les 10-15 janvier 1887, le deuxième les 1-5 février 1887. Avis aux amateurs de belles armes à bon marché !

Précis des campagnes de Gustave-Adolphe en Allemagne (1630-1632) —
Bruxelles, Muquardt, in-8, 300 pages. Prix : 4 francs.

Les deux *Précis* déjà parus de la *Bibliothèque internationale d'histoire militaire* ont obtenu un grand et légitime succès. Nul doute que le troisième que nous annonçons ci-dessus ne soit également bien accueilli.

Le récit des campagnes de 1630 à 1632 est précédé d'une esquisse des premières guerres de Gustave-Adolphe et du commencement de la guerre de Trente ans. Ce résumé, bien que forcément court, est très complet. Les événements politiques et militaires y sont retracés à grands traits et avec autant de clarté que d'exactitude.

Une remarquable étude sur l'organisation des armées belligérantes à l'époque de 1630 termine la première partie.

De cet exposé ressort clairement la supériorité de l'armée suédoise sur son antagoniste, sinon en nombre au moins sous le rapport de l'armement, de la tactique et de la discipline, ce qui est l'essentiel pour nous.

Nous ne pouvons suivre l'auteur dans les détails qu'il donne sur les trois dernières campagnes de Gustave-Adolphe. Nous nous bornerons à relever son opinion sur la marche du roi de Suède en Bavière après la bataille de Breitenfeld. Selon lui cette marche, que beaucoup d'écrivains, surtout des contemporains de la guerre de Trente ans, ont jugée une faute capitale, est pleinement justifiée par les circonstances. En effet n'était-il pas plus naturel de la part de Gustave de poursuivre Tilly à outrance que de le laisser sur son flanc, où il aurait pu se reformer à son aise et venir ensuite, en s'emparant de la Saxe, couper les Suédois de leur base? D'ailleurs le vrai centre de puissance de l'ennemi était Munich plutôt que Vienne.

Le récit net et bien ordonné des événements fait ressortir clairement le génie, non seulement de Gustave-Adolphe, mais aussi des deux généralissimes catholiques qui en montrèrent beaucoup, surtout Tilly, dans ses campagnes de Bohême et de Danemark. Il y avait là des adversaires dignes les uns des autres et l'art y a tout profit.

En résumé, on ne peut que féliciter l'auteur d'avoir attiré l'attention sur ces campagnes du roi de Suède, trop peu étudiées, bien que fertiles en enseignements.

L'ouvrage devait être précédé d'un abrégé des campagnes d'Alexandre, d'Annibal et de César; mais cet abrégé a été remplacé par un index bibliographique de l'histoire militaire des temps modernes. Ce catalogue, d'environ 80 pages, est fort judicieusement fait et capable de rendre de bons services.

Un quatrième volume, la *Campagne de 1815*, doit sortir de presse prochainement. Ce ne sera sans doute pas le moins attrayant.

Emploi des mitrailleuses et canons à tir rapide dans les armées de terre et dans la marine, par Gustaf Roos. — Une brochure gr. in-4^o de 54 pages. St-Petersbourg. 1886. — Prix : 2 fr. 50.

Voici une belle brochure de fond et de forme qui vient de paraître à St-Petersbourg. Son but est d'éclaircir une question qui offre un haut intérêt d'actualité, celle de l'emploi de l'artillerie à tir rapide dans les guerres continentales comme dans les guerres navales.

L'auteur nous initie dans une courte préface au motif qui l'a engagé à écrire sa brochure : le désir de partager avec les personnes

qui s'intéressent à l'état actuel de l'artillerie à tir rapide les impressions et données qu'il a recueillies pendant les quelques années qu'il a consacrées à l'étude pratique de cette question toute spéciale, mais très générale dans ses conséquences.

L'ouvrage commence par les mitrailleuses. Après avoir expliqué en quelques mots les causes ayant provoqué contre cette espèce d'arme la défiance qui s'est emparée un moment de la majorité du public, il fait naître conséquemment par voie démonstrative dans l'esprit du lecteur la conviction que, dans l'état actuel de la science technique, on peut arriver sans difficulté à supprimer lesdites causes, comme on l'a déjà fait d'ailleurs à l'égard de plusieurs types de mitrailleuses. En ce qui concerne l'importance de celles-ci comme armes de combat, l'auteur relègue son opinion personnelle au second plan, préférant s'appuyer sur celle d'autorités militaires.

Il passe ensuite aux canons à tir rapide et s'applique d'abord à les caractériser, après quoi il insiste sur la qualité supérieure de ce nouveau genre d'artillerie et définit le rôle qu'il est appelé à jouer à l'avenir dans les différents cas que peut offrir la guerre.

Dans un chapitre consacré à l'emploi des mitrailleuses et canons à tir rapide pour la flotte, M. Roos se borne à fournir, au moyen de chiffres, quelques données comparatives de nature à édifier le lecteur sur les qualités des différents types de ces armes, sans s'étendre sur la question de leur importance dans les combats, vu qu'il considère ce sujet comme déjà suffisamment étudié par les spécialistes.

Trois planches de dessins représentant les divers types de mitrailleuses et canons à tir rapide, complètent cette intéressante publication.

Souvenirs du Rassemblement des troupes fédérales dans le Pays-de-Vaud.

Septembre 1886. Dessiné d'après nature par Henri HÉBERT. — Genève 1886. J. Lanz, éditeur. Un album de 18 dessins et une carte géographique. Prix : 3 fr. 50.

Un peintre genevois de talent, M. H. Hébert, professeur aux écoles d'art, vient de publier, au sujet du dernier rassemblement de troupes dans le canton de Vaud, un album illustré qui est certainement la meilleure à tous égards des productions de ce genre qu'ont fait éclore jusqu'ici les manœuvres de la I^{re} et de la II^e division. Cet album, grand format oblong, se compose de 20 planches de dessins exécutés d'après nature par M. Hébert et lithographiées par M. Lanz. Le frontispice contient les portraits des trois colonels divisionnaires, Ceresole (I^{re} division), Lecomte (II^e division) et Wieland (directeur des manœuvres), et au-dessous un joli croquis figurant les juges de camp dans l'exercice de leur mission.

Les officiers et soldats vaudois, valaisans, genevois, fribourgeois, bernois, retrouveront dans ces planches le régiment d'artillerie n^o 1,

devant Vuarrens, les tirailleurs du bataillon n° 10 à la ferme des Grands Champs, les cuisines de ce bataillon à Asséns, son installation à Romanel, le service divin du bataillon n° 13 à Fétigny ; nous pouvons encore signaler le passage de la 1^{re} division au Martinet de Bercher, et la halte à Ogens pendant la grande marche sur Combrement, ainsi que des scènes animées d'étapes et de cantonnements, des croquis de villages et des paysages bien réussis, les combats de Sassel, de Montagny et de Cugy.

L'album se termine par une carte du terrain des manœuvres.

Circulaires et pièces officielles.

Par arrêté du Conseil fédéral du 12 novembre, les officiers et les secrétaires d'état-major dont les noms suivent ont été soit libérés du service militaire, soit transférés dans la landwehr, à partir du 31 décembre courant :

LIBÉRATION DU SERVICE

Infanterie. Colonel Henri Landis, à Richterswyl ; lieutenants-colonels Jean Schuler, à Glaris ; Jean Rohrer, à Buchs ; Paul Vuille, à la Chaux-de-Fonds ; Arnold de Graffenried, à Berne ; major Kurt Demme, à Berne.

Cavalerie. Lieutenant-colonel Georges Leumann, à Burglen.

Artillerie. Colonel Emile Huber, à Zurich ; lieutenants-colonels Christophe Socin, à Bâle ; Albert Lohner, à Thoune ; major Alfred Höfliger, à Rapperswyl ; capitaines Frédéric Rohrbach, à Berne ; Jb Rämänn, à Meilen ; Paul Chappuis, à Lausanne ; premier lieutenant Charles Gasquet, à Bâle ; lieutenants Ulysse Dubois, à la Chaux-de-Fonds ; Henri Thalmann, à Windlach.

Génie. Lieutenants-colonels Guillaume Schmidlin, à Bâle ; Arnold Bachofen, à Bâle ; major Samuel Rochat, à Lausanne ; capitaines Fulg. Bonzanigo, à Bellinzzone ; Théodore Keller, à Hottingen ; premiers lieutenants Adolphe Schäfer, à Aarau ; Emile Blattmann, à Wädensweil ; Hermann Muller, à Zurich ; Louis Dæniker, à Zurich ; lieutenant Louis de Wattenwyl, à Berne.

Troupes sanitaires. A. Médecins. Major Joseph Russli, à Lucerne ; capitaines Antoine Steiner, à Wollerau ; Victor Anderlédy, à Monthey ; Max Neukomm, à Ramsen ; Xavier Fässler, à Arth ; Théodore Rippmann, à Sissach ; Otto Gamper, à Ottenbach ; Henri Schaufelbuel, à Wynigen ; Henri Bauer, à Beichenau ; Aug.-Louis Ladé, à Martigny-Ville ; Auguste Mandrin, à Aigle ; Richard Bleuler, à Neumunster ; Hans Vontobel, à Hœngg ; Fridolin Vogel, à Leuggern ; Auguste Reymond, à Yverdon ; Léopold Imfeld, à Alpnach ; F.-Louis Prévost, à Genève ; Henri Soutter, à Morges ; Jb Wyrsh, à Buochs ;